



Le Journal

Agricole

Mensuel d'information agricole et rurale

250 FCFA

N°027 - Novembre 2015

Photo AVSF



Durabilité et résilience de l'agriculture Familiale

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES DANS LA RÉGION DES SAVANES

P. 3

Pour une meilleure valorisation de la filière anacarde au Togo, les producteurs fédèrent leurs énergies



Naissance de l'ANCPA à Sokodé

P. 4

Le Togo abrite le Congrès Africain des étudiants en Agronomie et sciences connexes (IAAS) P. 5



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

GIZ

ProDRA:

Programme de Développement Rural et l'Agriculture

ProCIV:

Centres d'Innovations Vertes pour le secteur agro-alimentaire au Togo

Togo: UNE VEUVE DÉPOSSÉDÉE DE SES BIENS RECONSTRUIT SA VIE GRÂCE À L'AGRICULTURE

Sous un soleil de plomb, Awade Solim arrose son champ de carottes et de laitues. Dans cette intense chaleur, la veuve de 43 ans transpire à un tel point que les vêtements qu'elle porte sont tous trempés de sueur. Mais elle affronte la chaleur six jours par semaine pour s'occuper de ses cultures.

Mme Solim cultive son champ dans le quartier d'Akodessewa, situé dans la périphérie Est de Lomé, la capitale du Togo. Elle passe de longues journées de travail à creuser, arroser et désherber, tout en gardant un œil sur les plantes prêtes à être récoltées. Elle dit : « Je viens souvent très tôt pour effectuer le maximum de travail avant que le soleil ne se lève. Car à parti de dix heures on ne peut plus travailler facilement à cause de la chaleur ».

Mme Solim pratique le maraîchage depuis seulement deux ans, suite au décès de son mari. Avant, elle faisait sa vie comme revendeuse de pagne, mais a tout perdu après son décès. Elle a vécu l'enfer.

Elle explique : « À la mort de mon mari, ma belle famille a souhaité que j'aie fait des rites de veuvages dans notre



village situé à plus de 80 km de Lomé. Une fois la cérémonie de veuvages finie, mon beau frère et mes belles sœurs sont venus prendre ce que mon mari et moi avons pris toute une vie pour construire : maison matériel électroménager, moto, etc. C'est ainsi que je me suis retrouvée dans la rue avec mes deux filles, âgées de 15 et 19 ans ». Mais, Mme Solim refusait de se laisser faire. C'est ainsi qu'elle décide de se lancer en agriculture.

Novice dans le domaine, elle a dû faire un stage de quelques semaines pour apprendre les techniques de bases du maraîchage le champ de son amie. Une fois le stage terminé, elle a pris un prêt de 300 000 FCFA (soit \$600 US) et elle a loué une parcelle d'un hectare.

C'est son amie, Ayawa Akakpo qui lui a donné les cours. Forte de ses 7 années d'expériences, elle apprécie aujourd'hui les efforts fournis par Mme Solim. Elle dit : « Solim m'a émerveillé. Dire qu'il y a trois ans, elle ne connaissait rien de l'agriculture. Le champ qu'elle occupe aujourd'hui est juste à côté du mien comme vous pouvez le voir. » Elle confie ceci avec un brin d'humour : « Elle est aujourd'hui une concurrente sérieuse ».

Mme Solim a tenté en vain de récupérer ces biens. Le code togolais des personnes et de la famille ne reconnaît pas le droit à l'héritage aux veuves et aux enfants, malgré les nombreuses actions menées par les organisations de défense des droits des femmes

pour changer cette loi.

Plusieurs organisations ont vu le jour pour contester les politiques nationales et de soutenir les femmes et les enfants affectés. C'est notamment le cas du Fonds d'aides aux veuves et aux orphelins, le FONDAVO. Depuis sa création, il y a bientôt 4 ans, le FONDAVO travaille avec plus de 300 veuves.

Le Dr. Charles Birregah est le fondateur de cette ONG. Il dit : « La situation des veuves au Togo est très préoccupante. À la mort de leurs époux, la plupart d'entre elles sont dépossédées

moyens de subsistance même si elle n'a pas su reprendre ses biens. Mme Solim explique son succès par le courage et surtout la détermination qu'elle avait au départ pour sortir de sa situation de précarité.

Elle est aujourd'hui capable d'envoyer ses enfants à l'école et de subvenir à leurs besoins grâce aux bénéfiques qu'elle arrive à faire de ses récoltes. Elle envisage louer plus de terre, sur lesquelles elle fera la culture du piment et de certaines légumes. Pour que cela soit possible, il lui faudra



de leurs biens et sont souvent obligées de se soumettre à des rites de veuvages humiliants ».

Mme Solim fait partie des rares femmes qui, grâce aux activités champêtres, à récupérer ses

faire à nouveau un prêt mais elle dit que les bénéfiques engendrés en valent le coup.

Source: Daniel Addeh/Radio Rurale Internationale

Revalorisation du métier d'agriculteur TÉMOIGNAGE

Julien Komi Lokokpe est l'animateur du réseau des quatre Maisons familiales rurales du Togo (MFRT). Le secteur agricole togolais est peu professionnalisé. Les mauvaises pratiques agricoles dégradent l'environnement et ne permettent pas de faire face aux besoins alimentaires du pays. Les Maisons familiales rurales forment les jeunes à des pratiques agricoles productives, écologiques et rémunératrices.

Comment s'organisent la formation des jeunes ?

Les MFR de Lama-Tessi et de Dampiong forment chacune, par alternance, une trentaine de jeunes ruraux par an. Une semaine par mois les jeunes suivent des cours théoriques et pratiques au sein de la Maison familiale. Les unités pédagogiques sont organisées autour des productions avicole, maraîchère et vivrière. Les 3 semaines restantes, ils réalisent des stages en milieu professionnel.

De plus, chaque jeune dispose d'une parcelle dans l'exploitation de sa famille. Nous l'appelons champ d'alternance ou champ école. Après une année de formation, chaque jeune

agriculteur reçoit un kit de formation. Le kit élevage est composé de 10 poules, d'un coq, d'un abreuvoir, d'une mangeoire et d'un appui vétérinaire. Le kit cultural permet de pratiquer la rotation de culture. Il se compose de semences de céréales et de légumineuses ainsi que d'une demi-dose d'intrants chimiques, afin de promouvoir la réduction de l'utilisation des intrants chimiques. L'apport chimique est complété par du compost et des déjections animales. Grâce à ce champ école, les familles peuvent constater les bons résultats.

Encouragez-vous les jeunes à se regrouper en coopératives ?

Oui, car la coopérative facilite l'accès au crédit et au marché. Nous formons les jeunes à la vente contractualisée en gros. Deux coopératives ont réalisé des ventes groupées de leurs produits. C'est le cas de la coopérative Persévérance qui a signé un contrat avec l'entreprise Bio For Ever pour la livraison de 15 tonnes de soja. Bio For Ever a fourni les semences aux producteurs. Ce type d'accord permet aux jeunes agriculteurs de disposer de liquidités au moment de la récolte et de se lancer dans d'autres activités à la fin



de la campagne.

Les produits sont-ils appréciés des consommateurs togolais ?

Le consommateur choisit surtout en fonction du prix. Les prix pratiqués sont les mêmes que les produits soient bio ou pas. Cependant, de plus en plus de consommateurs sont attentifs à la qualité des produits qu'ils achètent, notamment les légumes. Ils préfèrent un légume de petite taille issu de l'agriculture biologique, qui se conserve mieux. Pour nos jeunes agriculteurs, cette préférence des consommateurs facilite la vente de leur récolte et la négociation des prix avec les commerçantes.

Le regard porté sur les agriculteurs

évolue-t-il au Togo ?

L'agriculture était mal considérée au Togo. Le regard sur le métier d'agriculteur évolue, autant au niveau du gouvernement qu'au niveau de la population. Le gouvernement togolais a compris l'opportunité d'emploi et d'insertion des jeunes que représente l'agriculture. Il met en place de gros programmes de formation pour faciliter leur installation. Le ministre de l'Agriculture a créé une Direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles. Cette Direction appuie depuis plus d'un an, en relation avec les organisations de la société civile, une stratégie de formation agricole et rurale. Les MFR togolaises ont été sollicitées pour élaborer cette stratégie et ont été identifiées comme centres de formation.

La vision de l'agriculture change. On constate que même des jeunes diplômés décident de se tourner vers l'entrepreneuriat agricole. Aujourd'hui, on parle même de mettre en place une assurance maladie pour les agriculteurs.

Source: CSFI



Durabilité et résilience de l'agriculture Familiale DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES DANS LA RÉGION DES SAVANES

Initier une dynamique de préservation, de gestion durable et de restauration des sols et du couvert ligneux, notamment à travers le développement des pratiques agro écologiques et des systèmes agroforestiers, tel est l'objectif visé par le projet «Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes». Financé par le Fonds Français de l'environnement Mondial à hauteur de 961.000 euros pour une période de 4 ans, ce projet a démarré en 2014 au profit de 2 000 agriculteurs et agricultrices des unions cantonales de producteurs de céréales. Il couvre six cantons de la région des savanes : Biankouri, Timbou et Nadjoundi dans la préfecture de Cinkassé, Sanfatoute, Kounriente et Naki-Ouest dans la préfecture de Tône.

L'objectif global est de lutter contre la dégradation des terres dans la région des Savanes par le développement d'une agriculture durable du point de vue environnemental, économique et social. Il s'agit spécifiquement de restaurer les sols et les milieux dégradés par la mise en place de systèmes de culture résilients et de pratiques agricoles durables ; d'améliorer la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques et économiques par la diversification des productions ; de renforcer les capacités des acteurs et favoriser la concertation à l'échelle régionale.

« Le projet de la résilience, c'est faire en sorte que les familles paysannes puissent faire face aux chocs, parfois c'est un choc climatique, des inondations, des sécheresses, ça peut être un choc économique, des risques de fluctuation des prix (des prix des céréales qui baissent une année sur l'autre), et donc c'est de faire en sorte que ces familles soient plus résilientes, puissent survivre à ces chocs et après rebondir, reprendre leurs activités. Plus les exploitations sont diversifiées, sont autonomes, dépendent moins d'intrants externes, plus elles vont être moins résilientes par rapport à ces différents risques et chocs qu'elles peuvent subir », explique Mme Myriam Mackiewicz-Houngue, Coordinatrice nationale de Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière (AVSF) maître d'ouvrage du projet.

Le projet Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes s'organise

autour de trois composantes :

- Gestion durable des sols, développement des pratiques durables de gestion du milieu à l'échelle territoriale
- Renforcement économique durable des exploitations, amélioration de leur résilience et sécurisation alimentaire et économique des ménages
- Diffusion des résultats, renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et sous régionaux sur l'agriculture durable et son potentiel pour l'adaptation au changement climatique en zone sèche.

La première composante consiste à appuyer les familles paysannes à mettre en place des pratiques agro écologiques ou des pratiques agricoles durables, à favoriser plus d'intégration entre l'agriculture et l'élevage, plus d'association entre les cultures et les légumineuses, à faire plus de compost, mieux valoriser les résidus de récoltes et valoriser la gestion animale. Il s'agit également de développer l'agro foresterie pour avoir plus de présence d'arbres dans le système de production en vue de produire du fourrage et délimiter des parcelles.

Au niveau de la deuxième composante, l'idée est de renforcer la diversification des cultures d'exportation en améliorant tout ce qui est petit élevage (élevage de pintade, d'autres volailles, élevage des chèvres, des moutons) en améliorant les habitats, l'alimentation... Ici, un appui est également apporté aux agriculteurs pour mieux exploiter les sites maraîchers en équipant les jardins de puits maraîchers pour des possibilités de cultures en saison sèche. Une assistance est d'ailleurs apportée aux producteurs des localités ciblées dans la mise en œuvre dudit projet pour leur permettre de mieux vendre et commercialiser de façon groupée, leurs productions.

La troisième composante, s'appesantit sur la formation et le renforcement de capacité des différents acteurs, notamment les organisations paysannes, les ONG sur tout ce qui est adaptation aux changements climatiques, pratiques agricoles plus durables et la production de référence. Sur cet axe, la recherche agronomique togolaise ainsi que la recherche française sont mises à contribution pour l'augmentation des rendements



et des revenus des familles paysannes.

Le projet Durabilité et résilience de l'agriculture familiale dans la région des Savanes est sans doute un vaste projet de développement rural et contribuera à l'émancipation des populations des différents cantons concernés, mais l'on note certaines difficultés. La Coordinatrice nationale de AVSF relève quelques unes : «un des freins c'est que les gens n'avaient pas de moyens pour pouvoir transporter les résidus (tiges de maïs et les feuilles qui sont laissées après les récoltes), on veut là octroyer les charrettes à zinne pour que les producteurs puissent mieux transporter les résidus. Un autre frein c'est

parfois l'insécurité foncière, les gens n'ont pas la propriété de la terre, ils sont en location, donc là, c'est de discuter avec les propriétaires terriens pour qu'ils octroient des location de plus longue durée aux locataires.»

« Il faut travailler avec les habitants des cantons pour essayer par exemple de réguler la divagation des animaux en saison sèche où les animaux circulent régulièrement et broutent tous les résidus des récoltes, ce qui fait qu'on ne peut pas utiliser ces résidus pour faire du compost, il faut donc installer de petits espaces de concertations à l'échelle des villages pour que les zones n'autorisent pas la divagation pour pouvoir mieux utiliser les résidus » ajoute Mme

Myriam

Notons que dans la partie Nord-Ouest de la région des Savanes, zone qui abrite le projet, les systèmes de culture sont diversifiés, à dominance de grandes céréales (maïs, sorgho, mil) et avec une part assez réduite des légumineuses. Les sols sont fragiles, souvent dégradés dans un contexte de sécheresse et de forte pression humaine, sensibles à l'érosion et aux aléas climatiques. Les parcs agroforestiers traditionnels sont en régression. On observe une forte diversité des élevages mais de faible productivité, liée à des difficultés dans la conduite sanitaire et alimentaire.

Obrenger Kalass

Principaux résultats atteints en 2014-2015

LA DIFFUSION DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES

- Apprendre ensemble dans les champs : dans les 6 cantons, des groupes de producteurs accompagnés par les techniciens se réunissent autour d'un champ-école pour construire ensemble des pratiques culturelles durables adaptées à leurs conditions. 260 producteurs expérimentent ainsi en cultures maraîchères et pluviales.

- Fertiliser naturellement et durablement les sols : 240 personnes ont été formées et ont creusé des fosses pour la production de compost. Pour le transport, 60 groupes (3 à 5 pers.) ont acquis une charrette avec un âne.

- Limiter les dégâts de l'eau sur les sols : les producteurs sont accompagnés pour aménager leurs parcelles afin de limiter le ruissellement des eaux de pluie et récupérer les sols dégradés à l'aide de 3 400 mètres cordons pierreux et 8 500 mètres de bandes enherbées.

- Réhabiliter l'arbre dans les champs : 28 pépiniéristes villageois ont été formés et équipés. Ils ont produit 11 000 plants pour reboiser collectivement 20 hectares et pour des reboisements individuels.

L'augmentation des revenus via la diversification des productions

- Développer le maraîchage écologique en saison sèche : l'aménagement de 3 bas-fonds avec des puits permet d'améliorer la disponibilité en eau pour valoriser la contre-saison avec le maraîchage (tomate, oignon) et la

réalisation de formations sur les bio pesticides

- Améliorer les conditions d'élevage de pintades: traditionnel dans la région, les éleveurs doivent faire face à une forte mortalité des pintadeaux. Une étude est en cours avec l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) auprès de 14 producteurs.

- Produire c'est bien, vendre c'est mieux ! l'UROPC-S est accompagnée pour affiner ses stratégies et améliorer l'écoulement des productions

L'expansion des connaissances et des réseaux d'acteurs

- Renforcer les capacités des techniciens et des agriculteurs en agroécologie:

missions de formation du CIRAD, de l'ESA-Angers (100 personnes formées)

Etudier le stockage de carbone dans les sols avec l'IRD et l'ITRA : étude du potentiel des sols et des pratiques agricoles durables permettant le stockage de carbone et le maintien de la fertilité des sols

- Favoriser la concertation entre les acteurs : le projet a appuyé à la création du Réseau National des Acteurs de l'Agro-écologie au Togo (ReNAAT) et un cadre de concertation régional.

- S'inspirer d'autres expériences : un voyage d'échange au Burkina Faso et un atelier international sur l'agro-écologie réalisés

Assemblée générale ordinaire de la CTOB: Bilan satisfaisant LA PLATEFORME ET SES FAITIÈRES RENFORCENT LEUR COHÉSION POUR LE BIEN-ÊTRE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Les délégués des Fautières membres et des organisations de base de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP) étaient en assemblée générale ordinaire le 20 novembre 2015 à Lomé. Une rencontre au cours de laquelle les participants ont procédé non seulement à la validation des différents rapports d'activités, mais aussi à des échanges sur la vie de la Coordination et au renouvellement des instances dirigeantes de la maison du paysan togolais. Les délégués ont à la suite des votes, renouvelé leur confiance à GNASSINGBE Sandou Assimarou, président reconduit à la tête du Conseil d'Administration.

Après trois ans d'activités du bureau de la CTOB, il était important de marquer une pause afin de faire un bilan de ce qui a été fait et définir de nouvelles stratégies. A cette assemblée, le Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique s'est réjoui de la tenue de cet événement qu'il qualifie de « capital » pour la culture de la bonne gouvernance au sein des OP et surtout pour cet exercice de reddition des comptes aux membres à la base. Il a saisi cette occasion pour rappeler aux producteurs qu'aujourd'hui plus que jamais, il s'agit de faire de l'agriculture togolaise, une agriculture compétitive au sein de la sous-région et sur le plan international. « Cela implique une profonde transformation de celle-ci et une meilleure organisation et structuration des producteurs afin de les transformer en de véritables entreprises agricoles compétitives au sein de notre sous-région et tourner vers les marchés extérieurs. Les multiples défis que connaît ce secteur ne peuvent être relevés que si les premiers acteurs que vous êtes s'investissent entièrement », a déclaré le Représentant du Ministre.

Au moment où le bureau du conseil d'administration prenait fonction en novembre 2012, la CTOB, les faitières membres et les organisations de base avaient quatre défis majeurs contenus dans son plan stratégique à savoir parvenir à: une meilleure structuration et une bonne gouvernance des organisations paysannes, à une participation efficace au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques de développement, à un renforcement des services économiques aux membres et enfin mieux adapter



l'agriculture à l'environnement et aux changements climatiques. A ce jour en termes de bilan selon le Président du Conseil d'administration de la CTOB, de nombreuses avancées ont été enregistrées sur ces quatre défis.

En ce qui concerne le domaine de la gouvernance, une série de réformes importantes ont été opérées au sein de la CTOB, ceci, sur la base des résultats du diagnostic organisationnel et institutionnel. Ces réformes ont permis à la CTOB de renforcer sa crédibilité, sa visibilité et son audience vis-à-vis de ses membres et des partenaires. « Depuis 2013, nous avons régularisé les audits externes des comptes de la CTOB en partant de l'année 2010 et jusqu'à la dernière année 2014. Aussi, avec l'appui du Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT), la CTOB a lancé un vaste programme de renforcement de capacités des organisations paysannes qui s'est traduit par l'appui accompagnement de proximité à 146 unions d'OP dans l'élaboration et la mise en place de leur plan de travail et dans leur processus de mutation en société coopérative conformément à l'acte uniforme de l'OHADA », a laissé entendre Gnassingbé Assimarou.

Quant à la participation aux politiques de développement, les organisations paysannes togolaises ont démontré leur engagement dans la gestion du secteur agricole au Togo. La CTOB, ses faitières membres et l'ensemble des OP à la base se sont pleinement engagés, malgré les nombreuses difficultés rencontrées, au succès du processus d'opérationnalisation du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). « Aujourd'hui, nous sommes arrivés à démontrer qu'on peut nous faire confiance. Nous avons travaillé durement pour mériter la confiance des partenaires et du Gouvernement togolais. Malgré les difficultés qui surgissent par moment, rien ne pourra plus se faire sans la CTOB, les faitières, les CROPPA et les OP en général (...); Pour nous, le PNIASA est conçu pour les paysans que nous sommes et son succès constitue une

priorité. C'est pour cela que durant sa mise en œuvre, la CTOB a mené de nombreuses actions visant à renforcer sa participation, à attirer l'attention des décideurs sur les insuffisances, à développer des stratégies pour accompagner l'Etat », se réjouit le président réélu de la CTOB.

Par ailleurs, le bureau a pendant sa mandature, mis l'accent sur des services précis aux membres. De ce fait, la CTOB et les faitières ont amélioré les services aux membres par le biais de la facilitation de l'accès aux intrants agricoles, au financement et à la mise en marché des produits. Il a été également mis en place, un dispositif qui permet un appui à l'élaboration des plans d'affaires. C'est dans ce sens que les capacités de 25 techniciens des faitières ont été renforcées de même que l'appui à trois unités de transformation promues par les femmes à Kaboli, dans la région centrale, Kara et Dapaong dans la transformation du soja.

Sur le plan relatif à l'environnement, la CTOB a eu à

participer au processus AGIR et travail dans le sens de la dynamique régionale des connaissances sur l'Agriculture intelligente face au climat. Les relations de la coordination se sont également consolidées avec le ministère de l'environnement et des ressources forestières, ce qui lui permet aujourd'hui d'être membre du comité de pilotage du projet REDD+ (adaptation au changement climatique).

Ces nombreuses réalisations font que progressivement, la décentralisation dans la gestion des ressources de la CTOB devient une réalité à travers les CROPPA (Coordination Régionales des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles) et les faitières, avec des transferts de ressources qui sont directement faits aux faitières mais aussi aux CROPPA avec un dispositif de suivi de la part du Secrétariat exécutif.

Ces nombreuses réalisations ne laissent pas inaperçu, les nombreux défis qui restent à relever par les membres de la CTOB.

Beaucoup d'efforts importants restent à faire par le nouveau bureau élu, en vue de porter d'une manière permanente, une information de qualité aux producteurs membres. A cela s'ajoute également la question de la pérennisation de l'implication des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires de la CTOB. Le grand défis à relever semble être la

lutte contre la pauvreté au niveau de la majorité des producteurs. « Au Togo, ce secteur (agricole, ndlr) réunit près de 65 % de la population et fournit près de 40 % de la richesse nationale. Ce qui signifie que nous sommes, en tant que producteurs et productrices agricoles, le moteur de l'économie togolaise. Par contre, il est important de souligner que 74,3% de la population que nous représentons se trouve en dessous du seuil de pauvreté », regrette le président de la CTOB. Cette assemblée générale ordinaire était également l'occasion pour l'ensemble des producteurs de dire un sincère merci au Gouvernement, aux partenaires et à tous les acteurs qui s'investissent dans le développement du monde agricole et rural au Togo.

Pour rappel, la CTOB est une plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricole composée actuellement de dix-sept faitières et rassemble près de 500.000 exploitants agricoles familiaux au Togo. Créée le 10 juillet 2001, cette organisation s'est donnée pour mission de promouvoir et de défendre en permanence, la valeur d'une agriculture professionnelle, compétitive, dynamique et durable au service des exploitations agricoles paysannes familiales.

Cris Dada

Le nouveau bureau du Conseil d'administration



Président : M. GNASSINGBE Sandou Assimarou (FENOMAT)



1er Vice Président : M. YOSSO Hodabalo (FNGPC)



2ème Vice Président : M. TETEVI Koudzo (UNICOPEMA)



Secrétaire Général : M. OLOU-ADARA Ayéfoumi (CPC)



Secrétaire Général Adjoint : M. TEGBA Toi (REJEPPAT)



Trésorier Général : M. KOSSI Koffi (FUPROCAT)



Trésorière Adjoint : Mme AGBERE Bariétou (RENAFAT)



1er Conseiller : M. MISSIH Awossa (APCR)



2ème Conseiller : M. KONSANA Balintiya (MAPTO)



3ème Conseillère : Mme NAKPERGOU Nounpoua (RECAP)



4ème Conseiller : M. AGNON Kodjo (ANPAT)



Président Collège des Jeunes : M. SALAMI-ODJO Mouftao (REJEPPAT)

Les membres du Comité de Contrôle et de Surveillance (CCS)



Présidente Collège de Femmes : Mme EDOU Adzovi (REPROMAT)



Président d'honneur : M. AYÉNOU Koffi



Président : M. KOMBATE Ouwaridja (RECAP)



1er rapporteur : M. DEGBE Gérard (FNGPC)



2ème rapporteur : M. AGBOTO Yaovi (CPC)

Pour une meilleure valorisation de la filière anacarde au Togo, les producteurs fédèrent leurs énergies

NAISSANCE DE L'ANCPA À SOKODÉ

La filière anacarde prend de plus en plus une part considérable dans l'agriculture togolaise. Quatrième produit de rente en terme de tonnes produites après le coton, le café et le cacao, cette filière embrasse 18 262 producteurs. Conscients de l'avenir de ce produit et surtout du bénéfice qu'il apporte aux planteurs, ces derniers jugent nécessaire de s'organiser en vue de fédérer toutes les énergies et faire ensemble face aux différents enjeux et défis. Les producteurs et acteurs clés de la filière anacarde de toutes les régions du pays se sont retrouvés le 19 novembre à Sokodé, dans la région centrale pour porter leur association sur les fonts baptismaux. Il s'agit de l'Association Nationale des Coopératives et Producteurs d'Anacarde (ANCPA-TOGO).

« Engagés dans la production d'anacarde depuis des années, nous producteurs, nous estimons le fort potentiel qu'offrait cette culture de rente. En effet, le maillon de production de l'anacarde au Togo est caractérisé dans son ensemble par un déficit en bonnes pratiques agricoles et un manque de matériel végétal amélioré. Ainsi, notre formation par le ProDRA/GIZ à travers des facilitateurs à l'approche EEA (Ecole d'entrepreneuriat agricole) ou FBS (Farmer Business School) a révélé et construit en nous des aptitudes et compétences devant nous permettre d'évoluer en de véritables entrepreneurs agricoles. Ainsi à travers ces écoles FBS créées depuis 2013, à travers nos villages, nous avons engagé entre producteurs des concertations de mutualiser ces acquis en nous structurant davantage. Notons que des formes embryonnaires de regroupements de producteurs d'anacarde formés en FBS se sont constituées autour de la question anacarde mais avec des actions mitigées. » Ce paragraphe tiré du préambule des statuts de l'ANCPA, explique toute la volonté des producteurs d'anacarde à se mettre ensemble pour la promotion de la filière et surtout pour une meilleure organisation en vue de tirer meilleur profit de leur culture.

Selon le Président de cette association, M. Adjéminé Koriko Christian, l'entrepreneuriat sera au cœur de la nouvelle dynamique : « nous pensons maintenant réorganiser toute chose à la base ; que ce soient les nouveaux producteurs ou les anciens producteurs, il faudrait qu'on s'inscrive dans une organisation et étant donné que l'esprit FBS nous donne des connaissances, tout producteur aura la chance d'avoir la formation et devenir un véritable entrepreneur, par rapport à ça, la chaîne de valeur va se faire installer et dorénavant, nous vendrons à un meilleur prix avant même qu'on ait produit. »

« Sous mon mandat, nous allons travailler pour poser des jalons durables, et ce n'est pas un petit chantier, c'est un vaste chantier. Nous allons poser des jalons durables qui puissent nous permettre de sortir de la pauvreté et d'augmenter également le PIB togolais parce que nous reconnaissons que dans notre pays, il y a des fois des manques à gagner par



Les Autorités à la cérémonie d'ouverture



Les Producteurs d'anacarde



M. ADJEMINI Koriko président élu de l'ANCPA devant l'assemblée



rapport à la fuite des noix de cajou de l'est à l'ouest du pays ; donc je promets avec le soutien des mes pairs qui m'ont fait confiance à 100%, de mettre toute mon énergie en œuvre pour que d'ici 3 ans, on puisse mettre le fondement nécessaire pour notre évolution», ajoute M. Koriko.

« Aujourd'hui je dis merci au Ministère de l'Agriculture, je dis également merci à la coopération allemande (GIZ/ProDRA) pour tous les efforts. Ils nous ont permis aujourd'hui de reconnaître que nous avons des talents et que nous ne savons pas exploiter. Sincères remerciements à la GIZ/ProDRA, région centrale qui a pu rapidement faire des études et déceler que l'anacarde est une culture à forte rentabilité et qu'il a accepté nous accompagner financièrement, techniquement. Que Dieu fasse à ce que notre collaboration perdure, que ces partenaires ne soient jamais déçus de nous et qu'ils continuent à aider les autres filières pour que nous soyons tous économiquement autonomes », conclut avec sourire le Président de l'Association Nationale des Coopératives et Producteurs d'Anacarde, à l'issue de son élection.

Il faut noter que la culture de l'anacarde à grande échelle au Togo date des années 1960 avec l'implantation des champs collectifs au profit des structures SORAD et TOGOFRUIT. Suite à la fermeture de ces institutions d'encadrement, la filière a traversé une phase latente avec des actions individuelles et diversifiées. Depuis les années 1990, la noix de cajou est devenue l'un des plus importants produits d'exportation de l'Afrique de l'Ouest.

Avec la reprise de la coopération entre les gouvernements de la République Fédérale d'Allemagne et la République Togolaise en 2013 et à la faveur de la mise en œuvre du Programme de

Développement Rural et l'Agriculture (ProDRA), l'anacarde est retenu parmi les chaînes de valeur à promouvoir au même titre que le café-cacao et l'ananas. En effet cet or gris constitue aujourd'hui avec l'engouement et les activités des différents acteurs de la chaîne de valeur, notamment, les collecteurs, les transformateurs, les commerçants pour beaucoup de petits agriculteurs, une source de revenus monétaire sûre non négligeable et durable. En ce sens, cette filière d'anacarde est entrain d'offrir beaucoup d'opportunités de développement d'industries agro-alimentaires à fort besoin de main d'œuvre.

Rappelons l'Association Nationale des Coopératives et Producteurs d'Anacarde a pour but de promouvoir la filière anacarde au Togo en vue d'améliorer de manière durable les revenus des producteurs et productrices d'anacarde. Ses principaux objectifs sont :

- Défendre les intérêts des membres
- Faciliter aux membres, l'accès aux intrants, aux crédits et à d'autres ressources productives
- Former les membres sur les bonnes pratiques agricoles de production, de récolte, de collecte, de stockage et de mise à marché de l'anacarde
- Faciliter la commercialisation des noix de cajou à des prix rémunérateurs
- Encourager et faciliter la vente groupée des produits des membres
- Contribuer à la protection de l'environnement et la conservation de la nature à travers : la valorisation des terres arides et pauvres; la non destruction des forêts pour la création de nouveaux champs d'anacarde
- Encourager la promotion des sociétés coopératives de producteurs d'anacardes
- Contribuer à la sécurité alimentaire par : l'association des cultures vivrières aux

plants d'anacarde, la non occupation abusive des espaces de production vivrière au profit des champs d'anacarde

- Promouvoir l'équité /genre au sein de l'association

Il convient de souligner qu'en termes de production Au Togo, la région Centrale et celle des Plateaux détiennent respectivement 40,47 et 41,19 % de l'effectif total. Sur les 18262 planteurs, 90,4% sont des hommes contre 9,6% de femmes. Suivant les régions, les femmes représentent 18,8 ; 4,1 ; 0,8 et 3,2% respectivement dans les Plateaux, Centrale, Kara et Savanes.

Bénita Meheza

Membres du Conseil d'Administration ANCPA

Président : M. ADJEMINI Koriko
 Vice Présidente : Mme : ATI-ATCHA Bétré
 Secrétaire Général : M. AYOUBA Tchami-Lakassi
 Secrétaire Général Adjoint : M. OGOUBI Koffi
 Trésorier Général : Mlle BAWINA Loudba
 Trésorier Général Adjoint : Mme ALIGAN Afi
 1er Conseiller : M. TCHIOMBIANO Moustapha
 2ème Conseiller : M. GANGA Kouma
 3ème Conseiller : M. TCHADERI Idrissou

Membres du Comité de Contrôle

Président : M. NASSORO Natchaba
 1er Rapporteur : YINDO Bikpokomé
 2ème Rapporteur : M. ADAM Saibou



Mise en place de l'ANCPA: LES PRODUCTEURS D'ANACARDE S'EXPRIMENT

Ogoubi Kofi, producteur d'anacarde dans la préfecture de l'Est-Mono (Elavagnon)



Cette Assemblée générale constitutive est la bienvenue, mais pour la politique de décentralisation qu'opte le gouvernement, il faut que ce bureau mis en place soit vraiment démocratique et respecte ce souci de décentralisation.

Après la mise en place de ce bureau, je souhaiterais vraiment que les producteurs d'anacarde soient effectivement pris en compte comme ça se fait dans la filière coton, que les producteurs qui sont souvent marginalisés soient maintenant considérés pour une meilleure valorisation des productions. Auparavant, c'est plutôt le commerçant qui profite de cette production parce qu'il vient fixer le prix d'achat et le producteur est obligé d'accepter parce qu'il n'a pas le choix.

L'Est Mono est une grande zone de productivité d'anacarde; chez nous ce sont les béninois qui profitent mieux de l'achat de l'anacarde parce qu'au moment d'entretien des portions ou de plantations d'anacardes, ces béninois viennent financer à un prix très bas, un prix vraiment minime, le kilo varie de 100 f à 150f cfa; au moment de la récolte, ils reviennent prendre le produit à ce prix, or si on avait une association qui réglementait les prix, les producteurs en sortiraient toujours gagnants, on devrait aussi demander des subventions auprès des banques pour aider les producteurs afin de bien vendre les produits.

Aujourd'hui, je fais 12 ans dans cette filière anacarde, ça nous rapporte quelque chose qui n'a pas de limite, et nos enfants vont en profiter financièrement. Dans le domaine climatique, la culture de l'anacarde est une sorte de reboisement. Aujourd'hui certains refusent de se lancer dans la filière anacarde parce qu'ils se disent qu'ils n'ont pas assez de terres, ils n'ont qu'une petite portion, s'ils prennent ça pour produire l'anacarde, qu'est ce qu'ils vont manger, mais ces derniers comprennent présentement que la culture de l'anacarde est important parce que la culture des céréales ne peut pas résoudre les problèmes et ne

suffit pas pour couvrir les besoins.

Je n'ai pas de mot pour remercier le grand partenaire de la filière, je voudrais parler de la Coopération allemande, la GIZ qui ne ménage aucun effort pour accompagner les producteurs agricoles du Togo en général et ceux de l'anacarde en particulier; la preuve, la GIZ a été très active et présente en terme d'appui financier, matériel pour la constitution ou le regroupement des producteurs d'anacarde du Togo en une association crédible, je les remercie beaucoup.

AYOUWA Tchamilakassi producteur d'anacarde à Stouboua dans la région Centrale



Une mère n'a jamais accepté laissé mourir son enfant bien qu'il soit paralysé autrement, dit, nous sommes là dans l'intention de naître une association que nous allons supporter vivement pour que ça puisse amener de l'avant.

Etant donné que l'union fait la force, une seule personne ne pouvait pas rester chez elle pour dire que nous allons mettre une association au monde, mais comme nous-nous sommes regroupés, par nos propres moyens, nos propres efforts, nous sommes donc engagés. Selon nos statuts d'abord, nous avons des cotisations à faire pour pouvoir asseoir la caisse nationale, d'où nous allons solliciter des aides de partout auprès de différents partenaires, dans les microfinances, voire même au niveau du Ministère qui nous soutient ardemment. Sans vous mentir, la GIZ constitue un sérieux partenaire qui est toujours à notre écoute, nous sommes sûr qu'avec elle, nous pouvons atteindre les objectifs que nous poursuivons. Le bureau va prendre l'engagement de pouvoir surveiller les règlements et les statuts tout en les respectant, ceci permettra aux producteurs de mieux vivre de leur métier.

Pour la commercialisation, sincèrement, sans vous mentir, c'est déplorable, pourquoi je le dis? Depuis fort longtemps, on n'a jamais payé l'anacarde à 300 f, c'était en dessous de 200f; dès le démarrage du processus de mise en place de notre association, on a fini par

comprendre que les acheteurs ont commencé par soupçonné ce qui va se passer... cette année, on a vendu l'anacarde dans la région centrale à 700 f, dernier prix; par contre nos frères de l'Est-Mono on vendu leur production à 300f, là ça nous a vraiment choqué et on s'est dit que si une fois nous bénéficions de ces taux, il faut que le prix soit uniforme, nationalisé dans toutes les régions, c'est ce qui a surtout poussé à mettre ensemble nos efforts à travers cette association pour défendre ensemble nos intérêts. Notre but premier, c'est d'organiser l'achat et la vente aux producteurs pour que chaque producteur puisse profiter de ses fruits. Sans mentir, actuellement que l'association est née, on tiendra compte de tous ces paramètres pour pouvoir relever les différents défis.

Vraiment toute une page ne suffirait pas pour que j'écrive pour féliciter la GIZ et le Ministère de l'Agriculture, nous leur prions de continuer par nous appuyer dans nos activités pour la valorisation de notre filière.

TCHIOMBIANO Moustapha, producteur d'anacarde à Dapaong, Région des Savanes



Nous savons que quand on se met en union, c'est encore plus de force et comme vous le savez, l'anacarde est un produit qui a de l'avenir dont la culture permet l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs que nous sommes. Dès qu'on nous a convié à nous organiser pour lancer cette association, nous n'avons pas du tout hésiter car nous sommes conscients que notre regroupement nous rendrait très fort et nous ouvrirait des portes pour des opportunités; d'ailleurs, nous serons reconnus par l'Etat et c'est déjà une aubaine pour porter haut nos voix, en tant que producteurs d'anacarde. L'anacarde longtemps ignoré, se réveille enfin avec la naissance de cette association. Nos produits entre temps négligés faute d'acheteurs et de régulation de prix, seront aujourd'hui revalorisés grâce à l'ANCPA. Avec l'appui du gouvernement et la coopération allemande GIZ, nous sommes confiants des avantages qui en découleront, notamment sur les

plans de commercialisation et d'encadrement. Il faut avouer que l'anacarde nous apporte beaucoup, ça nous aide à supporter les frais de scolarités de nos enfants et dans les autres dépenses de nos familles, foyers, ça nous aide également à acheter les intrants pour notre agriculture. Inch Allah, cette fois-ci, nous allons essayer de mobiliser nos camarades agriculteurs à doubler d'effort pour augmenter leurs plantations; ceux qui n'en n'ont pas, nous allons les sensibiliser afin qu'ils prennent l'initiative de faire des plantations parce que vu aujourd'hui l'appui du gouvernement et de la coopération allemande, nous savons qu'avec le temps, l'anacarde est un produit qui va nous aider comme les autres produits de rente (coton, café cacao) à mieux gagner notre vie. Je remercie grandement le partenaire GIZ et le gouvernement et nous sollicitons toujours leur appui, j'encourage beaucoup nos amis producteurs et je reste optimiste pour notre avenir, car l'anacarde surnommé l'or gris, va beaucoup nous aider.

TCHODIE K. Magnimdelé, producteur d'anacarde à Yadé, Région de la Kara



Pour la mise en place de cette association, je pense que je suis le premier même à avoir cette idée depuis des années, mais je n'ai pas eu de soutien pour la concrétiser, mais quand j'ai eu la nouvelle j'ai couru rapidement pour qu'ensemble nous réfléchissions pour la réussite de ce projet.

Actuellement, dans la région de la kara, on m'appelle Atchanda komlan (producteur d'anacarde), c'est parce que depuis 1986, je vis de ces arbres. L'Etat pour m'encourager, m'a décoré l'année passée comme meilleur producteur d'anacardier dans la région; j'exhorte tout le monde à se lancer dans cette culture, qui nous procure beaucoup d'intérêt. Ce n'est seulement pour nous, mais ça va de la protection de l'environnement. En termes de commercialisation, quand vous avez l'anacarde, même si vous êtes dans n'importe quel trou, l'acheteur vous trouvera, il vous apportera des cadeaux, il va vous amadouer

pour que vous puissiez lui cédez les produits, l'anacarde est devenu de l'or. En bref, pour la commercialisation, ce sont les acheteurs qui courent vers nous, ce n'est pas nous qui courrons vers eux.

Les conseils à l'endroit des jeunes: il y a d'autres qui trouvent que cultiver c'est très difficile, je pense que tout début est difficile, je dirai aux jeunes de s'adonner pour un an à deux ans et on prend l'élan. Actuellement, il y a des jeunes qui emboitent mes pas à kara et présentement ils apprennent à faire des pépinières, à greffer les anacardiens et autres. Je pense que c'est la volonté, rien ne vient du ciel, donc tout le monde doit se débrouiller et prendre conscience de ce qu'il veut. Quand tu as conscience de ce que tu veux, tu réussiras. Rien n'est difficile dans cette vie là. Enfin, le mot de remerciement me manque, parce que si j'ai entrepris et que je ne suis pas arrivé, je n'ai pas de mot pour remercier ni l'Etat, ni la GIZ. Ils sont venus, c'est comme c'est moi qui les ai invités, c'est comme c'est à cause de moi qu'ils sont là, aujourd'hui je suis fier de voir tout ce monde regroupé pour la structuration de notre filière, l'anacarde, ce que j'avais voulu entre temps faire et que je n'ai pas eu de moyens. Sincères merci à tous.

Propos recueillis par Elzam Podj

Le Journal Agricole
Edité par Agri Média

Récépissé
N°0505/02/02/15/HAAC

Directeur de Publication

Gilles PODJOLEY
Rédacteur en chef

David SOKLOU
Rédaction
Giovanni Sousso
Obrenger Kalass

Christelle KOUDOLI

Responsable marketing
Serges Mensah
TETTEH

Infographie
Raphaël AHIALE
Contacts

01 BP 3655 Lomé,
Tél: 90 10 42 18

E-mail:
journalagricoletg@yahoo.fr

Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

LE TOGO ABRITE L'ÉDITION 2015 DU CONGRÈS AFRICAIN DES ÉTUDIANTS EN AGRONOMIE ET SCIENCES CONNEXES (IAAS)

Réunir les étudiants africains en agriculture et sciences connexes et les différents acteurs du monde agricole afin de réfléchir sur la protection des sols pour une agriculture durable, gage d'une sécurité alimentaire en Afrique. C'est à ce souci que répond l'organisation pour le compte de cette année 2015 du Congrès Africain des Étudiants en Agronomie et Sciences connexes que le Togo à l'honneur d'abriter du 15 au 21 décembre prochain respectivement dans les villes de Lomé et Kpalimé. Un congrès organisé par la branche togolaise des étudiants en agronomie regroupés au sein de l'IAAS (International Association of Students in Agricultural and Related Sciences) autour du thème « gestion des terres et agriculture durable en Afrique : état des lieux, défis et perspectives ».

La mission de l'IAAS étant de promouvoir les échanges d'expériences, de connaissances et d'améliorer la compréhension mutuelle entre les étudiants en agronomie à travers le monde, il est organisé chaque année entre les membres de cette association, des congrès nationaux et continentaux. Ces différentes rencontres entretiennent et forment la jeunesse de l'IAAS sur les questions d'actualité dans divers centres d'intérêt.

Ce congrès servira donc de cadre de rencontre et de renforcement des liens socioculturels, scientifiques et professionnels entre les étudiants en agronomie et sciences connexes venus d'Afrique et du monde. Les participants de ce congrès auront également l'occasion de découvrir à travers des visites touristiques et d'études, les potentialités agricoles et culturelles du Togo.

Le bureau national de l'IAAS dirigé par



Des étudiants de l'IAAS (Photo archives)

Nyanyuié Yawo KONOU, nous explique que le thème retenu pour ce congrès n'est pas fortuit. En effet, en 2050 selon les statistiques, le monde comptera plus de 09 milliards d'habitants avec une demande croissante de produits alimentaires. Selon Nyanyuié Yawo KONOU, le défi pour les étudiants en agronomie du XXI^e siècle est de trouver une réponse à la question de savoir : comment nourrir durablement 09 milliards de personnes dans un monde avec une diminution des terres disponibles et ressources arables ? L'IAAS souhaite ainsi jouer sa partition dans la recherche de solution à cette problématique.

Les activités du congrès

Plusieurs activités sont au menu de ce congrès à savoir les activités scientifiques et culturelles.

Au rang des activités scientifiques, il est prévu des conférences et échanges sur la protection des sols, l'entrepreneuriat agricole, l'agriculture biologique, la gestion des terres, l'agriculture intensive, l'alimentation saine et suffisante, et entre autres la protection des terres agricoles face à l'urbanisation en Afrique. Outre les conférences, il y a également des séances de formation sur

des sous thèmes relatifs au leadership, à la motivation, ou encore à la gestion de projet et d'équipe. L'objectif des ces formations est de permettre aux étudiants de développer des compétences transversales pour l'atteinte des objectifs de l'IAAS.



Nyanyuié Yawo KONOU, Président de l'IAAS Togo

« A la fin du congrès il est attendu une meilleure connaissance des types d'agriculture respectueuses de l'environnement et par ricochet, du bien être humain. La synthèse des différentes conférences et communications doit être un point de départ pour l'élaboration d'une feuille de route dans tous les pays d'Afrique. Par ailleurs, les participants devront être en mesure de formuler des pétitions à l'endroit des dirigeants africains en matière de protection des sols », précise l'IAAS-Togo.

Au sujet des activités culturelles, il s'agira essentiellement des visites touristiques, des partages des mets typiques entre les pays participants et autres informations sur les universités. Il est aussi prévu dans ce volet, une assemblée générale décisionnelle et élective où chaque pays devra présenter les activités de ses comités et ses objectifs pour l'année. Au cours de cette assemblée, le conseil exécutif présentera aussi son rapport de mi-mandat.

A quelques jours de l'ouverture de ce congrès qui sera très riche en activité, les préparatifs vont bon train du côté du comité d'organisation. Les différentes commissions mises en place s'attèlent pour faire de cette rencontre internationale, une réussite.

Créée en 1957 à Tunis, l'IAAS est une organisation internationale apolitique, sans distinction de races, de religion, d'ethnie, de nationalité et de statut social. C'est la plus grande organisation mondiale d'étudiants qui partagent un même rêve et des idéaux sur l'agriculture et les sciences connexes. Entièrement dirigée par des étudiants, elle est présente dans une centaine d'universités réparties dans une soixantaine de pays de part le monde. Le siège international de l'IAAS se trouve à Level en Belgique et la branche togolaise a son siège dans l'enceinte de l'École Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé avec un bureau à l'Institut de Formation Agronomique de Tové (INFA DE TOVE) à Kpalimé.

David SOKLOU

CONTACTS IAAS-Togo:

Téléphone: (+228) 92 11 66 21 / 99 52 77 49 / 24 50 23 57

E-mail: iaastogo77@gmail.com

Site internet: www.iaasworld.org

Conseil agricole et rural: LE FNCR TOGO SE DOTE D'UN PLAN DE COMMUNICATION

Le Forum National de Conseil Agricole et Rural du Togo (FNCR Togo) dispose dorénavant d'une stratégie de communication. Le document de cette stratégie a été en effet validé au cours d'un atelier organisé le 04 décembre dernier à Tsévié en présence des membres du conseil d'administration, de celui de surveillance du forum et de certaines personnes ressources spécialisées en communication rurale au Togo.

Ayant pris la mesure de l'importance capitale de la communication dans la réussite de sa mission, le FNCR-Togo a choisi à juste titre de se doter d'une stratégie de communication dès la première année de son plan d'action quinquennal 2015 - 2019, conscient que la communication est un facteur essentiel dans le processus de développement agricole et rural

et qu'il faille l'utiliser à bon escient en recourant aux règles de l'art en la matière.

La stratégie de communication couvre la période de 2015 à 2019 et s'articule autour de cinq (05) publics cibles à savoir : (i) les acteurs des SCR, à toucher par les canaux interpersonnel et institutionnel, la téléphonie et l'internet ; (ii) les gouvernants et les décideurs politiques, à toucher par le canal institutionnel et les médias (notamment publics et privés) ; (iii) les partenaires techniques et financiers à toucher par le canal institutionnel et l'internet (site web, etc.) ; (iv) les paysans, à toucher par les radios rurales et tous autres outils pertinents de communication participative communautaire et de proximité ; et (v) le grand public, à toucher par une approche multimédia. Elle formule pour chaque public cible

des idées de messages clés à affiner à la mise en œuvre.

La mise en œuvre de cette stratégie repose sur un dispositif institutionnel composé d'un organe de supervision, d'un chargé de communication à qui revient la responsabilité principale de la mise en œuvre de la stratégie et des points focaux par collège d'acteurs de SCR et par région chargés de la collecte/réception et du transfert/diffusion des flux d'informations entre le FNCR-Togo et respectivement les collèges et ses partenaires régionaux.

Le FNCR-Togo est une plate forme qui sert de cadre où se retrouvent tous les acteurs des Services du Conseil Rural (SCR) pour une synergie d'action. Le principal objectif de ce forum est d'œuvrer pour une amélioration de la qualité des services de conseil



M. ALE GONH-GOH, PCA FNCR TOGO

rural et agricole pour une professionnalisation du monde rural togolais. Il entend ainsi relever de nombreux défis qui concernent surtout l'harmonisation des approches et outils en matière de conseil agricole, la fédération des énergies pour le plaidoyer et la mobilisation des ressources, l'adaptation des SCR aux transformations dans les milieux aux changements (mondialisation, climat, accès au marché...), et entre autres la mise en place d'un système de suivi évaluation des activités de ces

conseils et la capitalisation de leurs résultats.

L'objectif global de la stratégie de communication est de mobiliser les communautés locales et les publics clés afin de renforcer et accroître la visibilité du FNCR et contribuer ainsi à sa mission qui consiste à améliorer la qualité des services de conseil agricole et rural pour une professionnalisation du monde rural et des systèmes de production durables.

A la fin de l'atelier, le Président du Conseil d'Administration du FNCR Togo, Ayéfouni ALE GONH-GOH a remercié tous les acteurs du forum avant de demander aux uns et aux autres de s'impliquer davantage dans les activités pour la réalisation des objectifs assignés au FNCR.

Cris Dada



Développement de la filière anacarde

PARTICIPATION DU TOGO AU PROGRAMME DES MAÎTRE FORMATEURS

Sérieuse lancée de la filière anacarde au Togo. Plusieurs initiatives sont en branle ces derniers temps en vue de soutenir et de relancer la culture de l'anacarde. Producteurs, transformateurs et commerçants s'organisent davantage pour non seulement une meilleure production mais aussi, des possibilités de transformation et surtout une commercialisation en quantité et en qualité afin de faire de l'anacarde du Togo, une véritable référence dans la sous région.

C'est dans cette logique qu'un groupe de formateurs a pris part à une formation de haut niveau sous l'égide de certaines instances panafricaines en charge de la promotion de l'anacarde notamment l'Initiative du Cajou Africain (ICA) et des organismes d'appui au développement sur le continent à l'instar de ACA, GIZ, Tecnoserve, Fair Match Support. Pendant trois mois, précisément de mai à août 2015, 5 togolais évoluant dans ladite filière ont pris part au Programme des Maîtres



La délégation togolaise au PMF

Formateurs dont l'objectif est de créer un pool d'experts qualifiés dans les chaînes de valeur du Cajou.

Spécifiquement, le Programme des Maîtres Formateurs vise :

- l'augmentation de la productivité des producteurs de Cajou en Afrique de l'Ouest
- la création d'une industrie de transformation locale compétitive sur le marché mondial,
- l'établissement des liens d'affaires stables et durables entre les groupements de producteurs, les usines de transformations et les acheteurs

Le regroupement de ces différents experts s'est fait en

trois sessions dans trois pays : Burkina, Ghana et Bénin et 2 intersessions de 2 à 3 mois entre chaque session. Au cours de la première session, la formation s'est appesantit sur l'organisation du marché de cajou et la mise en œuvre des instruments pour un Maître formateur alors que la seconde session avait pour thème : développer le matériel végétal amélioré et maîtriser les bonnes pratiques agricoles. A la troisième session, les participants ont réfléchi sur la transformation du cajou, l'organisation du secteur et les questions transversales.

Experts dans la conception et le

développement des programmes de formation des groupes cibles spécifiques, les Maîtres Formateurs du Togo sont des personnes de référence bien connectées au niveau national et régional dans les chaînes de valeur de cajou ; ils sont également des experts dans la conception, l'adaptation et la mise à jour des outils pédagogiques/ outils. Ils ont des connaissances dans les domaines de la production du cajou (maîtrise de bonnes pratiques agricoles, technique de greffage et de surgreffage, etc.), de la transformation, le contrôle de qualité et la commercialisation, l'économie et l'organisation du secteur du cajou.

Des exemples d'ailleurs qui ont retenus l'attention de la délégation togolaise

Cas du Burkina : valorisation des coques dans la combustion et transformation de la pomme

• Cas du Ghana : les avancées de la recherche (800kg/ha contre 390kg/ha pour le Togo, le ferme engagement de l'Etat et des universités autour du cajou)

• Cas du Bénin : valorisation de

la pomme en jus, alcool, pommes séchées; extraction du CNSL et son utilisation comme insecticide

A l'issue de ce processus de formation, les experts togolais entendent avec les nouvelles compétences acquises mettre leur expertise à contribution pour l'amélioration de la production (BPA, greffage, etc.), la formation des formateurs de la chaîne de valeur anacarde, conseiller les différents acteurs de la filière, encadrer les producteurs, entamer la recherche avec l'ITRA. Ils envisagent aussi contribuer à la mise en place d'un parc à bois avec l'appui des Centres d'innovation Vertes pour le secteur agro- alimentaire au Togo (ProCIV) et créer un réseau national d'expert de la filière anacarde.

Notons que le Programme des Maîtres Formateurs avait regroupé 63 participants provenant de 9 pays : Togo, Bénin, Ghana, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Gambie, Sierra Léone et la Côte d'Ivoire.

Giovanni Souso

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET TCP/TOG/3402 RELATIF A LA « PROMOTION DU DROIT A L'ALIMENTATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE AUTOUR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE »

A quelques mois de la fin du projet de Promotion du droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire dont la mise en œuvre a démarré depuis janvier 2014, votre journal vous propose le bilan d'étape de la mise en œuvre des activités de ce projet destiné à favoriser la responsabilisation de tous les acteurs pour le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Le projet TCP/TOG/3402 vise spécifiquement le renforcement de partenariats et des actions concertées en vue de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire sur le plan national. Depuis le démarrage de sa mise en œuvre, l'équipe de pilotage ne ménage aucun effort pour sa gestion efficace et efficiente.

Les principales réalisations

La mise en œuvre effective de ce projet a permis d'obtenir des résultats suivants au cours de l'année 2014 : la mise en place d'une unité de coordination du projet de même que son lancement le 14 avril à Lomé, l'élaboration d'un draft de diagnostic sur le droit à l'alimentation au Togo et la stratégie de communication; l'organisation des ateliers de



sensibilisation des acteurs sur le droit à l'alimentation au niveau centrale (Lomé) et au niveau des cinq régions du Togo. Lesquels ateliers qui ont permis de toucher près de 300 personnes dont des magistrats, des responsables d'ONG, des cadres des ministères, des chefs traditionnels, et entre autres des journalistes. Par ailleurs, un atelier de formation à l'attention de 91 députés et assistants parlementaires sur le droit à l'alimentation a été organisé en collaboration avec le HCDH et l'appui technique de l'unité « droit à l'alimentation », de même que la diffusion à travers le pays de plus de 2000 exemplaires de documents et brochures d'information et de communication sur la notion du droit à l'alimentation.

Pour ce qui concerne cette année 2015 en

cours, plusieurs autres résultats ont été obtenus à savoir : la participation du projet au Forum national du paysan togolais en mars 2015, l'organisation de 5 ateliers régionaux pour la sensibilisation des acteurs régionaux et l'identification des cadres régionaux de concertations ainsi que des médias opérant dans chaque région ; et enfin l'organisation d'un atelier national de formation à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans la promotion du droit à l'alimentation et spécifiquement à l'endroit des acteurs de la société civile et du secteur privé.

L'équipe de mise en œuvre du projet s'atèle actuellement pour la réalisation des autres activités majeurs de ce projet afin de pouvoir tenir dans les délais d'exécution. Ces activités concernent

l'organisation de l'atelier national de validation du document diagnostic et de la stratégie nationale de communication sur le droit à l'alimentation du Togo ; la tenue du voyage d'étude sur le droit à l'alimentation dans un pays ayant l'expérience en la matière ; la mise en place des cadres /instances de concertations sur le DA ; la production d'outils de communication et des émissions radios et télévisées ; la réalisation d'un documentaire sur les acquis du projet; l'élaboration du rapport final du projet; et l'atelier final de restitution des résultats.

Le projet TCP/TOG/3402 est soutenu par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

David SOKLOU



Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : LA CEDEAO TABLE SUR UNE « FAIM ZÉRO » A L'HORIZON 2025

• Les acteurs non étatiques jouent leur partition

Malgré les efforts fournis par les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de lutte contre la faim et la malnutrition, de nombreux défis restent à relever. Certes, la prévalence de la sous-alimentation est réduite de 24 % en 1991 à 11 % en 2012, mais près de 35 millions de personnes souffrent encore de la faim dans la sous-région selon la commission, et de nombreuses personnes manquent de ressources pour faire face aux chocs de la faim et de la pauvreté.

Depuis 2012, un engagement audacieux est donc pris par la CEDEAO pour que d'ici 2025, aucune personne ne souffre plus de la faim ni de la malnutrition dans l'espace communautaire. Il s'agit de l'initiative « faim zéro » qui invite tout le monde à l'action. L'opérationnalisation de ce projet a démarré en avril 2014 sur un financement de la coopération allemande et l'assistance technique de la FAO pour non seulement unir tous ceux qui travaillent pour la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim, mais aussi encourager et stimuler



ces acteurs à une mutualisation des efforts.

« L'éradication de la faim et de la malnutrition est plus que d'actualité (...); cet objectif est à notre portée, à condition que toutes les parties prenantes et acteurs puissent y contribuer, coordonnent leurs efforts, s'alignent et construisent des synergies d'action sous le leadership des Gouvernements et de la CEDEAO », souligne le représentant de la FAO au Togo, Antonio ISAAC MONTEIRO.

En vue d'impliquer les acteurs non étatiques à la réalisation

de ce projet « faim zéro », l'Agence régionale pour l'Alimentation et l'Agriculture (ARAA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont organisé du 04 au 06 novembre dernier à Lomé, un forum régional à l'endroit de ces acteurs avec de multiples objectifs : D'abord créer un cadre de dialogue et d'échange sur la gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre de la politique régionale agricole de la CEDEAO et ensuite contribuer au renforcement des capacités et à la définition des rôles de chacun de ces

acteurs non gouvernementaux pour leur participation active à la réalisation des objectifs de l'initiative « faim zéro » et de la réalisation du droit à l'alimentation.

« Le forum des acteurs non étatiques permettra de faire avancer les initiatives de la CEDEAO et les Etats membres pour l'éradication de la faim et de la malnutrition, qui demeure un lourd défi pour tous », ajoute Antonio ISAAC MONTEIRO avant de préciser que « l'atteinte de la faim et de la malnutrition zéro dans l'espace CEDEAO passe par le renforcement de la

représentation, de la participation et de la contribution des acteurs non étatiques dans la formulation, la mise en œuvre le suivi évaluation des politiques, stratégies et programmes d'investissement aussi bien au niveau régional, national que local ».

A la fin de ce forum, les organisations de la société civile, les organisations paysannes, les professionnels agricoles, le secteur privé, les chercheurs et les médias ont adopté une déclaration commune dite « position commune des Organisations de la Société Civile (OSC/Acteurs non étatiques sur la gouvernance de l'ECOWAP 2025) ». Cette déclaration définit clairement leur rôle, leur place et les représentations qui leur reviennent dans les prises de décision. Ces acteurs iront plus loin au cours de ce forum pour valider le cadre conceptuel et la feuille de route de l'initiative « faim zéro » de même que la mission, la structure et les attributions d'un cadre multi-secteurs et multi-acteurs de dialogue sur les politiques et programmes.

David SOKLOU

LE QUATORZIÈME FORUM RÉGIONAL DE LA CEDEAO SUR LA NUTRITION TENU À LOMÉ

Evaluer les progrès en nutrition en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, tel est l'objectif principal du 14ème Forum régional de nutrition de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenu du 16 au 18 novembre dernier à Lomé au Togo. Devenu un événement majeur dans le domaine de la nutrition pour l'Afrique de l'Ouest au cours de ces dernières années, ce forum de la CEDEAO donne une opportunité pour les Etats de l'espace communautaire et leurs partenaires non seulement de réfléchir sur les problèmes de nutrition affectant la sous-région mais également de partager leurs expériences et bonnes pratiques, d'évaluer le niveau de mise en œuvre des actions et d'adopter des recommandations.

Financée par l'Organisation ouest

africaine de la santé (OOAS) et le gouvernement Togolais, ce forum permet de mener des réflexions sur les expériences, les défis, les leçons apprises et les insuffisances de même que les mécanismes qui doivent permettre à la sous-région de baliser les chemins de la mise en œuvre de l'agenda post-2025 sur le développement durable. Ce forum a réuni environ 150 représentants des 15 pays de la CEDEAO ainsi que des partenaires régionaux et mondiaux participent à ce forum. Il constitue donc une opportunité de faire le bilan des réalisations en nutrition à la faveur de la mise en œuvre des OMD, et d'en tirer les enseignements et de se projeter vers l'avenir, dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les 15 prochaines années. L'édition de 2015 du forum intervient au moment où les pays font l'évaluation des

résultats suscités par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD où la nutrition, en tant que domaine multisectoriel, a plusieurs aspects qui ont été intégrés dans ces Objectifs.

Les statistiques indiquent en effet que l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus touchées par la malnutrition. Les personnes les plus touchées sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer. Ceci en dépit des progrès réalisés quant à la réduction de la prévalence de la malnutrition de 24% à 10% et du nombre de personnes sous-alimentées de 24,5% entre 1991 et 2015.

Le Ministre de la Santé et de la protection sociale, Professeur Moustafa MIJIYAWA, a souligné à l'ouverture des travaux que pour avoir du succès, les politiques nationales et les stratégies de nutrition doivent prendre en compte les interventions

spécifiques et sensibles au regard du caractère multisectoriel de la lutte contre la malnutrition. « Je me réjouis que ce thème puisse retenir l'attention de la présente session et espère que les décisions et résolutions qui seront adoptées au terme de ce forum feront véritablement avancer la cause de la nutrition des populations en Afrique mais surtout dans notre zone CEDEAO », a-t-il laissé entendre.

Il faut préciser que l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), intervient dans la sécurité alimentaire et la nutrition, et accompagne depuis plusieurs années l'Organisation Ouest Africaine de la Santé, institution spécialisée de la CEDEAO chargé de l'organisation du Forum, notamment sur le plan technique et financier.

Cris DADA



ANALYSE DE LA FILIÈRE ANACARDE AU TOGO

Une filière en pleine essor dans les pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Togo, l'anacarde connaît une demande croissante sur les marchés internationaux (4-6% par an). Elle fait partie de la stratégie de diversification des cultures de rente dans le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). D'ailleurs, les premières observations témoignent d'une dynamique particulière, à savoir une usine de transformation, les intérêts des investisseurs ; toutefois jusqu'à un passé récent, on notait un manque d'informations et de statistique, c'est ce qui explique l'analyse de la filière.

Voici la synthèse de cette étude qui a fait l'objet d'une rencontre entre les différents acteurs de la filière sur initiative de la GIZ le 1er décembre dernier à Lomé.

Potentiel agro-écologique au Togo

- besoin de périodes sèches de 4 à 6 mois,
- tolère pluviométriques de type uni et bimodal ; mais les pluies et temps nuageux durant la floraison affectent la production de noix
- Une grande partie des Plateaux-Est, de la Centrale, de la Kara et des Savanes sont favorables ou très favorables
- zones inondables ou salées et hautes altitudes ne sont pas adaptées pour la plantation de cajou*

La production primaire et matériel végétal

- 18.262 producteurs recensés, dont 9,6% de femmes, sur une surface totale de 18.527 ha



Vue partielle des participants à la rencontre



Le SG du MAEH et le chef programme du ProDRA/GIZ

- Matériel végétal utilisé généralement non amélioré
- La majorité des producteurs n'est pas organisé, début de structuration en cours avec la naissance de SCOOPS FBS et l'ANCPA (2.940 producteurs environ)

Production 2014 quantifié par recensement à 6.268 tonnes*

Rendement moyen de 390 kg/ha (Ghana: 800 kg/ha)**

La production primaire et matériel végétal

- 18.262 producteurs recensés, dont 81 % sont localisés dans les Régions Centrale et Plateaux*
- Concentration des plantations dans les préfectures proches de la frontière béninoise

La production primaire et matériel végétal : Les défis

Besoin général d'augmenter la production et la productivité

Faible niveau d'organisation des producteurs

Peu de connaissances technico-économiques des producteurs

Variétés améliorés indisponibles

Techniques de greffage peu connues

Transformation et commercialisation

- Au Togo: Cajou Espoir avec plus

que 700 emplois à Tchamba et Blitta, en majorité des femmes

En 2014, 2.400 tonnes ont été transformé (= 666 t d'amandes blanches)

Petits torréfacteurs / transformateurs de jus existent à côté

D'autres opérateurs sont en train d'étudier des larges investissements

Transformation et commercialisation: Les défis

En Afrique de l'Ouest: la flambée des prix en 2015 a causé la fermeture de nombreuses usines (p.ex. Ghana)

Concurrence difficile avec acheteurs-exportateurs de noix bruts

Besoins financiers de chaque campagne pour acheter le stock annuel

Aucune régulation du marché de l'anacarde n'existe au Togo

Pas de promotion des transformateurs

Prestations et prestataires

Très peu de recherche en matière d'anacarde, mais ITRA commence à s'engager fermement

5 togolais formés dans le cadre de la formation des maîtres formateurs organisé par

l'Initiative du Cajou Africain (ICA) en 2015

L'ICAT a entrepris la formation des producteurs et vulgarisateurs (FBS et BPA)

2861 producteurs formés en FBS anacarde dont 645 femmes

Des ONG spécialisées sont disponibles (AJA, ARCOD-CA, MAPTO)

Des acteurs compétents dans la sous-région existent (ACA, ICA...)

Prestations: exemple FBS

Anacarde en Novembre 2015:

- 15 formateurs FBS Anacardes donnent 1 formation chaque mois

- des Conseillers Agricoles sont formés pour le suivi

-2861 Producteurs, dont 645 femmes formés en FBS Anacarde

Prestations et prestataires: Les défis

Besoins de recherche anacardière, sélection de matériel végétal

Besoin de matériaux didactiques et curricula de vulgarisation,

Besoin d'étendre l'approche FBS Anacarde

Besoin d'accompagnement de l'ANCPA

Besoin de renforcement des capacités des vulgarisateurs

Besoin de collaboration avec organismes sous-régionaux (ACA, ICA...)

Cadre réglementaire

La filière anacarde ne fait pas objet d'une stratégie de promotion particulière

Il n'existe pas de textes réglementaires sur la filière anacarde

Il n'y a non plus de règlements concernant la promotion de la transformation locale des noix ou de réglementations des prix

Pas d'enregistrements particuliers des opérateurs de la filière (acheteurs, exportateurs...)

Cadre réglementaire: Les défis

Faible prise en compte de la filière dans la politique du secteur agricole

Pas de promotion pour la transformation locale

Non-control des flux commerciaux

Non disponibilité de statistiques régulières officielles....

Conclusions: La synthèse des défis

1. Manque d'organisation des acteurs et faiblesse des liens d'affaires

2. Besoin de matériel végétal amélioré

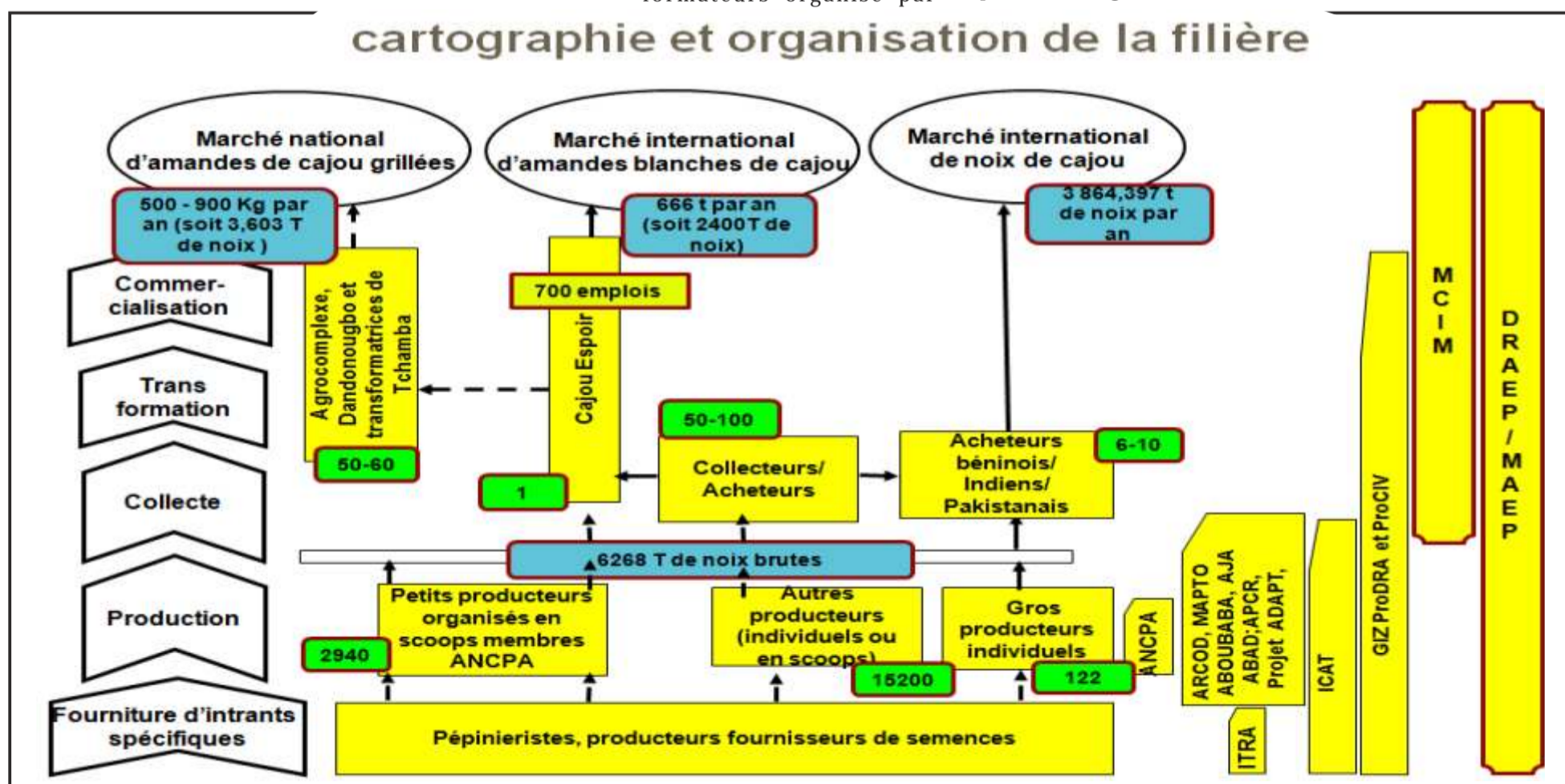
3. Besoin de promouvoir une transformation des noix génératrice d'emplois

4. Besoins de prestations conseil-appui de qualité et d'une recherche anacardière

5. Besoin d'adaptation du cadre réglementaire et des stratégies nationales

La Rédaction

cartographie et organisation de la filière



FICHE TECHNIQUE DE LA CULTURE DU MAÏS

1- Choix du terrain :

- Choisir les sols riches en matière organique, bien drainés et profonds;
- Eviter les précédents culturaux céréales;

2- Variété :

- La variété choisie est le FAABA-QPM encore appelée Hlouinmi. Elle a les grains blancs et est riche en protéines de qualité. Son cycle est de 105 jours. Elle s'adapte à la grande saison pluvieuse;

3- Semences :

- Les semences sont certifiées par la DPQC et sont de bonne qualité. Elles ont été traitées au Calthio qui est un insecticide-fongicide à raison d'un sachet de 25g de Calthio pour 10kg de semences;
- On a besoin de 20 kg de semences au plus par hectare;

4- Préparation de sol :

- Le labour doit être profond (25 à 30 cm) et se faire perpendiculairement à la pente;
- Le lit de semis doit être plat pour une meilleure efficacité de l'herbicide et l'obtention de



la densité de semis optimale;

5- Fumure :

- Après le labour et avant le semis :
- Epandre 200 kg/Ha de NPK à la volée sur sol humide. Cela correspond à 4 sacs de 50 kg. L'épandage doit être uniforme sur le terrain;

- 35 à 40 jours après le semis :

- Epandre 100 kg/Ha d'urée en raie le long des lignes de semis et refermer aussitôt par un bon buttage;

6- Semis :

- Semer dès l'installation des pluies sur un sol bien mouillé;
- Semer avec des écartements de 0,80 mètre entre les lignes et de 0,40 cm entre poquets sur la ligne;
- Semer 2 graines par poquet (les semences ont un pouvoir germinatif élevé) pour éviter de démarier par la suite;
- La densité de semis est de 62.500 plants à l'hectare;
- Pour faciliter le semis en lignes, utiliser des piquets et les ficelles de semis bien graduées (40 cm) avec un

marqueur indélébile. Utiliser les piquets de 80 cm pour la délimitation des lignes de semis;

7- Entretien :

- Appliquer Lagon qui est un herbicide de prélevée des mauvaises herbes et du maïs à raison de 1 litre à l'hectare;
- Appliquer l'herbicide juste après le semis ou tout au plus le lendemain du semis sur un sol bien humide et propre;
- L'application doit être uniforme sur toute la

superficie du terrain;

- Ne pas marcher dans le champ après le traitement pour éviter de diminuer l'efficacité du produit;
- Entre le 35ème et le 40ème jour après semis et juste après l'épandage de l'urée, faire un bon sarclo-buttage tout le long des lignes de plants de maïs;
- Si l'herbicide est bien appliqué, on n'aura plus besoin d'un autre sarclage avant la récolte;

8- Récolte :

- La maturité se reconnaît dès l'apparition du point noir au bout des grains ou quand il y a jaunissement des spathes;
- Faire la récolte dès la maturité complète;

9- Conditionnement et stockage :

- Eliminer les épis atteints;
- Sécher les bons épis sur une aire de séchage ou au crib;
- Saupoudrer avec un insecticide de conservation et stocker.

Source: coraf.org

Riz Délice,
l'essayer c'est l'adopter

Sac de 5kg
Sac de 25kg

EN VENTE PARTOUT

DISTRIBUE PAR RESOP
BÉNIN : (229) 21 14 91 57 / TOGO : (228) 238 75 75





Maîtrisons l'eau pour booster la production agricole et le développement socio-économique de la plaine de Djagblé

CECO *chloé*

Société membre du Groupe CECO



Champ de Soja



Soja



RIC



Champ de riz



Coquelets

CONTACT CECO AGRO
 Siège social : Sotouboua – Togo
 Rue KPEI, quartier NIMA , 320 BP. 83
 Tél : (+228) 91 58 17 25/ 25 59 20 12 / 18 Fax : +228 25 59 20 13
 E-mail: cecoagro@cecoagro.tg ou dgagro@cecoagro.tg

www.cecoagro.tg
 Représentation Commerciale :
 LOME, Quartier DJIDJOLE, 08 BP. 80579
 Tél.: +228 25 59 20 16 / Fax: +228 25 59 20 13



L'huile du Togo



BP: 3076 Lomé-Togo
 Tél: +228 22 27 23 79 / 22 27 26 84